

Fnau  
**Catalogue de**

**formation**

**2023**



[www.fnau.org](http://www.fnau.org)

# Organisme de formation

La FNAU rassemble la cinquantaine d'agences d'urbanisme françaises. Le principe de partenariat constitue le cœur de l'action des agences d'urbanisme. Espaces de dialogue et de négociation entre les collectivités locales (intercommunalités, communes, départements, régions), l'État et les acteurs de l'action territoriale, mais aussi outils partenariaux et mutualisés de production de connaissances et d'élaboration de politiques publiques, les agences d'urbanisme ont pour objectif des stratégies concertées de développement territorial pour accompagner les mutations économiques et l'innovation, la cohésion territoriale et sociale... Leurs missions sont définies par l'article L 132-6 du code de l'urbanisme.

Les agences d'urbanisme qui sont des agences d'ingénierie partenariale, travaillent notamment sur l'observation des évolutions urbaines, les politiques d'urbanisme, d'habitat, de foncier, de mobilités et de préfiguration des projets urbains, de développement économique et de développement social.

La FNAU est à la fois un réseau d'élus, présidents d'agences d'urbanisme et de professionnels. La FNAU est notamment l'interlocuteur du réseau pour les structures nationales : ministères, associations de collectivités avec lesquelles elle travaille en étroite collaboration au sein du pôle Joubert. C'est aussi un lieu de dialogue, de capitalisation et de communication sur la ville et les territoires.

La FNAU est également pour le compte de son réseau, un organisme de formation. Elle développe des formations sur mesure pour répondre aux besoins des professionnels des agences, aux évolutions des métiers et des pratiques mais également sur des sujets d'actualité. Son catalogue évolue d'année en année et est activé en fonction des demandes.

## • Organisation de l'organisme de formation

Brigitte Barial-Mathais : Déléguée Générale et Responsable de module

Karine Hurel : Responsable de module

Mildred Horn : Assistante direction

Pôle administratif - comptable



Société Becca

Carole Schlumberger : Responsable administrative

Catia Ceia Chaves : Comptable

## Modalités pratiques d'inscription

### Contrat

Après inscription auprès de la FNAU par le biais du formulaire fourni, de chaque

- participant, la FNAU établit une convention de formation. Cette dernière précise le cadre de la formation, les sessions, le lieu et le tarif. Elle est signée par l'entreprise du participant et la FNAU et a valeur de contrat.

### Inscription

La personne souhaitant participer à la formation est inscrite dès lors que la convention

- a été signée par l'ensemble des parties. Il est par la suite désigné comme participant.

### Convocation

Le participant reçoit une convocation précisant les horaires, le lieu, le nom des formateurs

- et animateurs et la liste des personnes inscrites une semaine avant la formation. Elle sera accompagnée d'un programme à jour de la formation et du règlement intérieur.

### Émargement

Chaque participant doit veiller à émarger en début de journée et en début d'après-midi. En

- l'absence d'émargement, la FNAU ne pourra délivrer l'attestation de présence.

### Facturation et règlement

Une facture est adressée dans les jours qui suivent la conclusion de la convention de

- formation. À réception de la facture, l'entreprise doit effectuer le paiement.

### Règlement par un OPCO

Lorsque le règlement de la prestation est pris en charge par l'Opérateur de compétence

- (OPCO) dont il dépend, il appartient à l'employeur de :
  - faire une demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer l'acceptation de sa demande ;
  - indiquer explicitement sur la convention et de joindre à la FNAU une copie de l'accord de prise en charge ;
  - s'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme qu'il aura désigné.

En cas de paiement partiel du montant de la formation par l'OPCO, le solde sera facturé à l'employeur.

### ● Condition d'annulation et de report de l'Action de formation

Une fois la convention établie, toute annulation sera facturée au prix de la formation. La FNAU se réserve le droit de reporter ou d'annuler une formation si le nombre d'inscrits n'atteint pas la capacité d'accueil de la formation.

Pour toute demande de report, contacter directement la FNAU.

### ● Adaptations dans le cadre de la crise sanitaire liée au Covid-19

Les formations qui se tiennent en présentiel sont soumises au respect des gestes barrières, notamment le port du masque, les mesures d'aération / ventilation des locaux ainsi que les règles de distanciation. Le pass sanitaire sera nécessaire dans le cas de l'organisation d'une formation rassemblant plus de 50 personnes.

### ● Accessibilité

La FNAU étudiera les moyens d'adaptation de ses formations, tant sur le fond que sur la forme et sur les outils utilisés en fonction de la nature de la formation et de ses objectifs pédagogiques.

Merci de nous préciser préalablement si vous êtes en situation d'handicap.

Référent handicap : Mildred Horn - horn@fnau.org

### ● Programme

La FNAU se réserve la possibilité de modifier sans pré-avis le programme des formations en vue d'un aménagement ou d'une amélioration.

### ● Processus

**Programme de formation FNAU annuel** : Karine Hurel en lien avec les pilotes de formation

**Contenu de chaque formation** : Le responsable de module et le ou les formateur(s)

**Inscription définitive** : Karine Hurel et Mildred Horn

Zoé Chaloin : Détermine le prix global et le suivi des inscriptions définitives

**Convention avec le ou les Formateur(s)** : Carole Schlumberger

**Conventions Participants** : Carole Schlumberger

**Envoi des documents** (Convocation, liste des participants, CV des formateurs, RI) aux participants et **préparation des documents obligatoires** (Liste d'émargement et formulaire d'évaluation) pour la session de formation : Karine Hurel en lien avec le pilote du module.

**Suivi des personnes formées** : Évaluation à mi-parcours des attentes, échange avec les participants et les formateurs. Gestion au cas par cas des situations individuelles : Karine Hurel en lien avec le pilote du module.

**Factures et attestation de formation** : Carole Schlumberger et Catia Ceia Chaves.

**Suivi des paiements** : Carole Schlumberger et Catia Ceia Chaves.

**Bilan pédagogique** : Karine Hurel



# Tarifs et conditions générales

## Tarif

Le tarif par participant de chaque formation est calculé à partir des informations suivantes :

- Prix des formateurs (précisé par convention pour chaque formation)
- Prix de la prise en charge administrative : 55€ par participant
- Prix de la location de la salle : 60 € HT de l'heure (chiffre pouvant varier)

Le montant par participant est fixé au prorata du nombre d'inscrits sur la base du coût des formateurs, de l'administratif et de la location de salle.

## Facturation et règlement

Une facture est adressée dans les jours qui suivent la conclusion de la formation. A réception de la facture, l'entreprise doit effectuer le paiement.

## Règlement par un OPCO

Lorsque le règlement de la prestation est pris en charge par l'Opérateur de compétence (OPCO) dont il dépend, il appartient à l'employeur de :

- faire une demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer l'acceptation de sa demande ;
- indiquer explicitement sur la convention et de joindre à la FNAU une copie de l'accord de prise en charge ;
- s'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme qu'il aura désigné.

En cas de paiement partiel du montant de la formation par l'OPCO, le solde sera facturé à l'employeur.

## Condition d'annulation et de report de l'action de formation

Une fois la convention établie, toute annulation sera facturée au prix de la formation. La FNAU se réserve le droit de reporter ou d'annuler une formation si le nombre d'inscrits et donc de conventions signées n'atteint pas la capacité d'accueil de la formation. Les frais de réservation de transports ou d'hôtels ne sont pas remboursés.

Pour toute demande de report, contacter directement la FNAU.

# Bilan des formations réalisées en 2022

## Formations réalisées:

Formation droit de l'information  
Formation le toiles  
Formation fichiers fonciers  
Formation dataviz  
Formation conduite de projets

## Bilan

Nombre d'inscrits : 73 inscrits

Bilan positif des formations, des formations et des participants qui sont rentrés dans leurs agences en souhaitant échanger avec leurs collègues pour faire évoluer leurs pratiques :

- Les formations ont recueilli en moyenne l'évaluation de très satisfaisant à excellent pour la plupart des critères. (Atteinte des objectifs, la possibilité d'application professionnelle, la construction pédagogique, les moyens pédagogiques.)
- Les participants ont apprécié la disponibilité des formations et leur adaptabilité en fonction du public.
- 63,2% des participants sont très satisfaits des supports utilisés
- 94,7% des participants ont trouvé les outils pédagogiques adaptés
- 89,5% des participants ont jugé le rythme de la formation adapté
- 52,6% des participants ont jugé la durée de la formation correct
- 84,2% des participants ont jugé l'articulation entre les phases de pratique et théorie équilibré
- 57,9% des participants ont jugé très satisfaisant les locaux de la formation

Axe d'amélioration :

- Revoir la connexion wifi
- Formations hybrides compliqués

La formation "Urbanisme favorable à la santé" a pu être reportée en 2023.



# Listes des formations

**Qualiopi**  
processus certifié

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : actions de formation



## ENGAGEMENT QUALITE

Des formations de référence

La Fnau a obtenu sa [certification Qualiopi](#) pour son activité d'actions de formation sous le numéro 790065 par APAVE Certification sur la période 2022 à 2025.

La certification qualité a été délivrée au titre des actions de formation.

Fin 2018, notre déclaration Datadock a été validée. La FNAU répond ainsi aux critères du dérité qualité de juin 2015 et demeure "référencable" par l'ensemble des financeurs de la formations professionnelle.

Numéro de déclaration d'activité de prestataire de formation : Il 75 22803 75



# Organisme de formation

## 1. L'urbanisme favorable à la santé

**9 et 10 février 2023 et 26 mai 2023**

Les trois journées de formation USH coordonné par l'EHESP (École des Hautes Études en Santé Publique) ont pour objectif de transmettre les fondamentaux de l'UFS et de Santé Publique, d'aider à mettre en place une démarche UFS en prenant en compte les acteurs, la gouvernance, les déterminants de santé, et enfin de mettre application ces apports théoriques et mise en situation sur un projet concret (qui sera porté par les participants).

Coordination : Léah Thesiger

## 2. Concertation

**30 novembre, 1er décembre et 15 décembre 2023**

Les citoyennes et les citoyens ont-ils un rôle plus important à jouer dans l'élaboration des projets territoriaux ? Si vous êtes convaincu que la réponse est oui, alors cette formation est faite pour vous ! Si vous êtes convaincus du contraire : cette formation est aussi faite pour vous ? Face aux nouvelles exigences démocratiques des citoyens adressées aux collectivités territoriales, mais également aux enjeux de mutation de la fabrique territoriale, les agences d'urbanisme peuvent constituer un tiers de confiance entre les collectivités et les citoyens. Quels sont les potentiels de la participation citoyenne pour l'action des agences et plus largement pour l'action publique territoriale ? Et à quelles conditions, stratégiques et pratiques, ces potentiels deviennent-ils opérants ? Comment articuler l'expertise d'usage des citoyens et l'expertise technique des agences ? Quels outils pour une participation citoyenne en présentiel et en ligne ? Répondre à ces questions par des échanges d'expérience et des apports didactiques, c'est justement l'ambition de cette formation-action !

Formation en partenariat avec Missions Publiques

## 3. Recherche experte pour chargé(e) de veille expérimenté(e)

**28 septembre 2023**

Cette formation vise à doter, entre autres, les chargé(e)s de veille à la compréhension et maîtrise des intelligences artificielles sur les moteurs de recherche, à leur apporter gain de temps dans l'identification de sources web et réseaux sociaux spécialisés en fonction des besoins.

## 4. Conduite de projet

**7 et 8 décembre 2022 et deux autres dates à définir en janvier/février 2024**

Le cycle Conduite de projet organisé par la FNAU a pour objectif de transmettre aux chargés d'études participant à la formation, les fondamentaux de la conduite de projet; de les doter des techniques et outils nécessaires à la fonction de chef de projet ; enfin de développer les compétences pour qu'ils puissent évoluer vers la prise en charge de projets complexes.

Coordination : Karine Hurel

## [S'inscrire à une formation](#)



# 1. L'urbanisme favorable à la santé

## Formation en partenariat avec l'EHESP

Les trois journées de formation USH coordonné par l'EHESP (École des Hautes Études en Santé Publique) a pour objectif de transmettre les fondamentaux de l'UFS et de Santé Publique, d'aider à mettre en place une démarche UFS en prenant en compte les acteurs, la gouvernance, les déterminants de santé, et enfin de mettre application ces apports théoriques et mise en situation sur un projet concret (qui sera porté par les participants).

## Objectifs

- Se familiariser avec les fondamentaux de l'UFS et de Santé Publique (concepts associés et principes clés) et développer un socle commun de connaissances
- Ensemble, mettre en place une démarche UFS en prenant en compte les acteurs, la gouvernance, les déterminants de santé...
- Mettre en application les apports théoriques de la 1ère journée et la mise en situation de la 2ème, sur un projet concret porté par les participants

## Contenu

- Formation structurée entre travaux pratiques, études de cas et initiation théorique.
- Moyens permettant de suivre l'exécution de l'action et d'en apprécier les résultats

## Moyens permettant de suivre l'exécution de l'action et d'en apprécier les résultats

Participation effective à la formation pour bénéficier d'une validation.

## Modalité pédagogique

- Exposé magistral, démonstration
- Mise en situation
- Étude de cas
- Partages d'expériences

## Modalité d'évaluation

À l'issue de la formation, la satisfaction des stagiaires et l'atteinte des objectifs pédagogiques sont évaluées via un questionnaire EHESP. Les synthèses quantitatives et qualitatives seront, en retour, adressées au responsable de formation.

## Déroulé

### Jour 1 : Acculturation

- Partage des représentations de la santé / UFS : Modalités à définir (en fonction des réponses des participants sur leur degré de connaissances)
- Apports théoriques UFS et santé. Apports théoriques sur les concepts, l'UFS et la santé ; qu'est-ce que c'est ?
- Présentation du guide Isadora et des fiches thématiques. Développer l'approche Isadora
- Discussion autour des acteurs, de la gouvernance, etc.

### Jour 2 : Approfondissement du concept et mise en situation

- Il est envisagé de débiter la journée par une balade urbaine commentée Santé-Environnement ; en fonction du lieu de formation retenu
- Étude de cas fictive, ou non, avec mise en scène d'une démarche UFS
  - Trouver deux projets (planification ou opérationnel) à décrypter au regard des acteurs, des déterminants de santé, etc.)
  - RETEX d'acteurs (ARS, Agences d'urbanisme...)

### Jour 3 : Accompagnement dans une démarche projet

- Les participants reviennent avec un projet concret qu'ils veulent mettre en œuvre (en cours ou à venir, planification ou opérationnel)
- Travail sur 3 projets maximum
- Accompagnement d'une démarche UFS avec l'animation de sous-groupes / ateliers (restant à définir)

## Formateur

- Anne Roué Le Gall, enseignante chercheuse EHESP
- Quentin Montière, enseignant chercheur EHESP

## Prérequis

Aucun prérequis n'est attendu

## Public

Chargé d'étude au sein d'une agence

## Session

Date : 9 et 10 février 2023 et 26 mai 2023  
Durée : 3 jours en présentiel soit 18h  
Nombre de participants : 15 participants  
Lieu : 9 et 10 février à Rennes et 26 mai 2023 à Paris  
Tarif : 1 000€  
Frais de séjour : À la charge du participant

Contact scientifique : [thesiger@fnau.org](mailto:thesiger@fnau.org)



# 2. Concertation

## Objectifs

- Développer une véritable culture de la participation dans le champ professionnel par le co-apprentissage et la co-analyse
- Élargir la connaissance des processus participatifs au-delà des processus réglementaires, notamment à travers la mobilisation des citoyens.
- S'appuyer sur les diverses expériences des agences d'urbanisme dans le domaine de la participation pour s'adapter aux réalités de chaque territoire, permettant d'articuler l'expertise technique des agences et l'expertise d'usage des citoyens.
- S'initier aux techniques d'animation, en ligne et en présentiel.

## Contenu et déroulé

- Jour 1 : o Voyage dans le futur : la démocratie de demain entre utopie et dystopie.
  - o Exploration des enjeux autour de la participation citoyenne.
  - o Apports didactiques (histoire, lexique, droit, enjeux politiques)
  - o Fresque collaborative des plus-values de la participation citoyenne pour les territoires et les agences d'urbanisme (Réalisation d'une fresque collaborative).
  - o Quels défis ? Partage de repères.
  - o Projection collective sur le rôle et la posture des agences d'urbanisme en matière de participation citoyenne
- Jour 2 : o Apprendre à concevoir ou accompagner une démarche de participation citoyenne : étapes clés, retours d'expériences, méthodes
  - o Mises en situation au moyen de cas fictifs permettant de découvrir les différentes modalités pratiques de la concertation, étape par étape
- Jour 3 : o Mises en situation au moyen de cas fictifs permettant de découvrir les différentes modalités pratiques de la concertation , étape par étape (suite et fin)
  - o De la parole citoyenne à l'action / la décision : les clés pour une participation citoyenne utile et sincère
  - o Maintenir la mobilisation des forces vives du territoire dans la durée
  - o Cercle d'étude accéléré sur les questions en suspens et synthèse collective

## Modalité pédagogique

Des cas fictifs mais néanmoins plus que probables

Par exemple : Et si votre agence d'urbanisme devait accompagner un PCAET axé sobriété, à la demande de l'intercommunalité ? Et si vous vous lanciez dans une démarche prospective participative sur « Demain, la ville à hauteur d'enfants » ? Et si le prochain SCOT de votre territoire était résolument collaboratif pour réussir la bifurcation écologique ? Et si vous accompagniez la ville centre de votre territoire dans la mise en discussion du devenir d'une friche industrielle ? Toutes et tous ressources ! La formation-action fait

appel aux expériences de chacun-e comme apport à la progression collective du groupe. Les stagiaires seront mis en situation (fictive mais réaliste) de co-construction, en leur faisant vivre en accéléré les étapes –clés d'une démarche de participation citoyenne : commande initiale et traduction en feuille de route, mobilisation des citoyen-ne-s, interface avec la collectivité territoriale et avec l'externe (partenaires institutionnels et société civile organisée), co-construction du projet, suivi dans la durée. Les stagiaires seront répartis en 2 à 3 sous-groupes, qui auront à mener à bien chacun une expérience de participation citoyenne, avec chacun un cas fictif. Toutes et tous analystes ! La formation vise à développer la capacité de concevoir et de faire, mais aussi et surtout d'analyser avec réflexivité grâce à des temps dédiés à la supervision collective. Chaque participant-e sera invitée à analyser la manière dont les autres ont mis en pratique les savoirs faire acquis, mais aussi la posture qu'ils / elles ont adoptée. Toutes et tous à l'aise ! La formatrice sera garante de la bienveillance et de la confiance dans ces échanges, pour qu'ils soient constructifs et ne mettent personne en insécurité. La formation se déroulera dans la convivialité et des temps de pause seront aménagés dans le programme dense de ces trois jours

## Modalité d'évaluation

- Une évaluation individuelle anonyme et collective seront proposées aux stagiaires à la fin du troisième jour.
- Une mallette pédagogique sera envoyée aux participantes et participants à l'issue de la formation, comportant des articles utiles, une bibliographie et le diaporama de la formation, accessible aux stagiaires.

## Formateur

Ferrando Y Puig, Judith, co-directrice, Missions Publiques  
Toulouse Alexis, consultant junior, Missions Publiques

## Prérequis

Nous vous demanderons de répondre à un questionnaire avant la formation. Il ne vous est demandé aucune connaissance particulière pour cette formation, il s'agit simplement de mieux identifier le rapport des participant.e.s à la participation citoyenne pour ajuster notre offre.

## Public

Directeurs et chargés d'études dans les agences d'urbanisme

## Session

Date : 30 novembre, 1er décembre et 15 décembre 2023

Durée : 3 jours en présentiel

Nombre de participants : 12 participants

Lieu : Paris

Tarif : 1 500€

Frais de séjour : A la charge du participant

Contact scientifique : [hurel@fnau.org](mailto:hurel@fnau.org)



# 3. Recherche experte pour chargé(e) de veille expérimenté(e)

## Objectifs

- Consolider l'expertise et savoir-faire des professionnels de l'infodoc dans les agences au service pour améliorer leur plus-value documentaire.
- Objectifs opérationnels : à l'issue de la formation, vous serez en mesure de :
  - Maîtriser le fonctionnement actuel des moteurs de recherche web à l'heure de l'intelligence artificielle
  - Gagner du temps dans l'identification de sources web et réseaux sociaux spécialisées, en fonction des besoins
  - Comprendre les tendances du marché des solutions de veille automatisée, et les évolutions en cours
  - Faire un transfert de compétences auprès de vos collaborateurs

## Contenu

- La recherche via les moteurs web
- o Rappels sur le fonctionnement des moteurs (crawling, algorithmes de classement des résultats...)
  - o Banc d'essai des différents moteurs et métamoteurs web
  - o L'impact des intelligences génératives sur les moteurs web (intégration de ChatGPT dans Bing, Google Bard...)
- Focus sur le moteur Google
- o Les différents services de recherche spécialisée proposés par Google
  - o Les opérateurs de recherche avancée de Google (opérateurs, filtres...)
  - o Exemples de requêtes avancées
- L'apport des réseaux sociaux pour la recherche
- o Avantages et inconvénients des réseaux sociaux pour la recherche
  - o Méthodes de recherche adaptées aux différents réseaux sociaux (plus particulièrement LinkedIn)
- Cas pratiques : méthodologie et sourcing spécialisé
- o Comment identifier des experts
  - o Comment repérer des innovations
  - o Comment trouver des contenus multimédias
  - o Perfectionnement recherche académique
- Les outils de veille automatisée

o Etat de l'art : nouveautés sur le marché et évolutions (IA, datavisualisation, veille collaborative...)

o Veille sur les réseaux sociaux

## Moyens permettant de suivre l'exécution de l'action et d'en apprécier les résultats

Le participant doit être présent à l'ensemble de la formation pour bénéficier d'une validation de cette dernière

## Modalité pédagogique

- Exposés théoriques.
- Etude de cas concrets.
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

## Modalité d'évaluation

Une évaluation est faite à chaud à l'issue de la formation, puis quelques semaines plus tard sous forme d'un questionnaire d'évaluation.

## Formateur

Véronique Mesguich

## Prérequis

Pratique effective de la veille

## Public

Documentalistes  
Chargés de veille

## Session

Date : 28 septembre

Durée : 7h

Nombre de participants : 13 participants

Lieu : Paris

Tarif : 530€

Frais de séjour : A la charge du participant

**Contact scientifique : [chaloin@fnau.org](mailto:chaloin@fnau.org)**



# 4. Conduite de projet

Le cycle Conduite de projet organisé par la FNAU a pour objectif de transmettre aux chargés d'études participant à la formation, les fondamentaux de la conduite de projet ; de les doter des techniques et outils nécessaires à la fonction de chef de projet ; enfin de développer les compétences pour qu'ils puissent évoluer vers la prise en charge de projets complexes.

## Objectifs

- Savoir analyser et partager la commande.
- Savoir construire et communiquer le projet.
- Savoir manager le projet dans les délais, budget temps et qualité impartis.
- Savoir utiliser les outils spécifiques pour conduire un projet complexe

## Contenu

- Analyser une commande
- Construire un projet
- Manager le projet
- Conduire un projet complexe

## Moyens permettant de suivre l'exécution de l'action et d'en apprécier les résultats

Le participant doit être présent à l'ensemble de la formation pour bénéficier d'une validation de cette dernière

## Modalité pédagogique

Le principe de la formation repose sur l'alternance d'apports, d'exercices, d'études de cas réels. La formation est structurée autour des Phases de projet : préparation, lancement, conduite. Chaque participant choisit un de ses projets comme support d'application régulier et est invité à mettre en pratique un outil ou une technique à chaque intersession. Les échanges entre participants sont favorisés, à l'occasion de multiples mises en situation en sous-groupes de travail.

La formatrice propose des études de cas variées, ludiques et en lien avec l'actualité des agences d'urbanisme. Un support pédagogique combinant repères théoriques et boîte à outils est fourni aux stagiaires, ainsi que d'un dossier projet type, qu'ils apprennent à utiliser en formation. La formation est illustrée d'exemples concrets, issus des agences d'urbanisme et des retours d'expérience des stagiaires.

## Modalité d'évaluation

La formation est évaluée à chaud à la fin de chaque module. La formatrice évalue la progression pédagogique des participants tout au long de la formation au moyen de travaux pratiques. Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises. En fin de parcours, chaque participant établit et présente une carte mentale synthétisant les fondamentaux de la conduite de projet.

## Déroulé

Jour 1 : Les incontournables de la conduite de projet

Jour 2 : Le positionnement du chef de projet

Jour 3 : La conduite de projet créative et responsable

Jour 4 : Le système d'acteurs du projet

## Formateur

A déterminer

## Prérequis

Christelle Soler

## Public

Professionnels des agences

## Session

Date : 7 et 8 décembre 2022 et janvier/février 2023

Durée : 4 jours

Nombre de participants : 12 participants

Lieu : Paris

Tarif : 1 200€

Frais de séjour : A la charge du participant

**Contact scientifique : [hurel@fnau.org](mailto:hurel@fnau.org)**



# Formations prévues pour 2024

## 1. Les toiles

**Printemps 2024**

Formation en partenariat avec l'AGUR

## 2. Dataviz

**Printemps 2024**

La formation sera destinée aux chargé.e.s de communication des agences d'urbanisme.

Formation en partenariat avec Wedodata

## 3. Paendora

**Dates à définir en fonction du nombre de participants**

Coordination : Léah Thesiger

## 4. Prospective

**Dates à définir en fonction du nombre de participants**

Coordination : Karine Hurel

## 5. Logistique

**Dates à définir en fonction du nombre de participants**

## 6. Postgre et R

**Printemps 2024**



# Catalogue de formation 2023



[www.fnau.org](http://www.fnau.org)